

Messager Colloque "Rivières"

La qualité de l'eau fait son lit

Samedi 21 octobre, le colloque "Rivières", organisé par l'Agence pour la Valorisation écologique des Lacs et Rivières, s'est tenu à Talloires, commune littorale du lac d'Annecy. Parrainée par la DDAF de Haute-Savoie et l'INRA de Thonon-les-Bains, l'agence confirme la nécessité d'une telle démarche. A la source de ce mouvement, on trouve MM. Courtin, un responsable de la DDAF à Annecy et Gerdeaux, directeur de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) de Thonon. Ce dernier, président de l'AVAL, en définit les principaux engagements. En amont,

l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse lui confie des rapports de synthèse sur des points précis tels le suivi de la qualité des eaux du Léman. En aval, elle joue un rôle de modérateur entre les parties impliquées.

Le colloque est le point d'orgue des animations. Le regroupement des milieux associatif et administratif, des techniciens et praticiens, provoquent une réflexion supérieure, une mise au point sur la protection et l'aménagement des rivières. Alors qu'en 1993, la participation était exclusivement haut-savoyarde, l'édition 1995 franchit les frontières du départe-

tement avec la présence d'intervenants de Rhône-Alpes ou de Suisse.

Après l'allocution de Jean Favrot, maire de Talloires, une centaine de congressistes, mais peu d'élus locaux, ont suivi un programme très diversifié. Le CEMAGREF de Lyon a développé l'érosion des berges et le traitement de la végétation. Des éléments récents surviennent dans l'histoire de l'eau comme l'apparition de corridors forestiers ou la stratégie de non-entretien des rivières.

Il est fait référence au SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Un sujet de prédilection pour les associations de pêche, les poissons seront à l'ordre du jour. Ou un exemple de contrat rivière à St-Galmier est commenté par le technicien de rivières. Une gestion différente qui permet entre autres de privilégier l'intérêt paysager et la coordination des actions. Pour sa part, l'Association pour la Protection de l'Aire et de ses affluents, a sensibilisé le public par un concours franco-suisse de dessins, adressé aux enfants...de merveilleux critiques.

Daniel Gerdeaux en tire des conclusions optimistes : la croissance des contrats rivières, l'information exhaustive de l'Agence de l'eau, la qualité du travail des associations, notamment le dialogue auprès des élus, etc. Provoquer les évolutions, c'est peut-être raisonner autrement. L'un des participants cite : « Dépasser nos intérêts sectoriels pour en venir à un intérêt général ». Alors on se rapprochera du but final, à savoir les rivières à l'image de celles dont on rêve tous...

My.M.



L'édition 1995 a franchi les frontières du département.

Protection du Léman En progrès, continuez !

Les 18 et 19 octobre, la CIPEL (Commission internationale pour la protection des eaux du Léman) a réuni sa 34e session annuelle à Divonne-les-Bains, sous la présidence de M. Hans-Ulrich Schweizer, chef de division à l'Office fédéral de l'Environnement. Elle y a débattu du plan d'action engagé en faveur du Léman et adopté des résolutions destinées à atteindre les buts poursuivis.

L'objectif de ce plan, lancé en 1991, est la réduction, à l'horizon 2000, de 50 % des apports de phosphore dans le lac, dont l'excès cause le phénomène d'eutrophisation (prolifération des algues entraînant une mauvaise oxygénation de l'eau).

Sur l'ensemble du bassin, des investissements de plus de 250 millions de francs suisses ont été consentis dans ce sens depuis octobre 1991.

Les énormes investissements financiers consentis ces dernières années par la France et la Suisse commencent donc à porter leurs fruits.

Un contrat pour le Chablais

Le 9 décembre 1994, le syndicat d'épuration de Thonon et Evian, le Syndicat intercommunal du Bas-Chablais, le syndicat primaire d'assainissement d'Evian-les-Bains, la ville de Thonon, ont signé un contrat avec l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Les communes concernées s'engagent à améliorer la qualité de leurs réseaux d'assainissement et de leurs ouvrages d'épuration.

Les principales actions prévues de 1995 à 2000 sont :
— l'extension et la mise à niveau, avec déphosphatation poussée, de la station d'épuration de Thonon-les-Bains.

Su
da
tot
for
leg
dic
d'o
av
de
na
sur

F
dair
que
plat
mise
mini
perr
cien
en
don
Si le
dre
Bou
cop
dure

«
Dou
prés
nota
char
ferro
non
res
pour
poss
tueil
plan
men
aura
Croz
sien
La F
étab
publ
céd